

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 juillet 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents :
- Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Cécile DELATTRE, secrétaires
- Procuration(s) :
- Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Olivier BITZ ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à Monsieur Marcel BAUER, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) :
- Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC
- Absent(s) :
- Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Marc SENE
- Rapporteur :
- Madame Nathalie ERNST

N° CP/2018/215 - 63030 - Musées
Proposition d'attribution de subventions aux cinq centres d'interprétation du patrimoine, et proposition d'approbation d'une convention d'objectifs pluriannuelle 2018-2020, à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le centre d'interprétation du patrimoine Point d'Orgue à MARMOUTIER

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention de :
- 20 424 € à la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue pour la mise en œuvre des projets 2018 de La Villa ;
- 19 338 € à la Communauté de Communes du Pays de Barr pour les projets 2018 des Ateliers de la Seigneurie ;
- 22 739 € à la Communauté de Communes Hanau - La Petite Pierre pour la mise en œuvre des projets 2018 du château de Lichtenberg ;
- 6 100 € à la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn pour les projets 2018 de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt ;
- 10 250 € à l'Association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt pour les projets 2018 de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt ;

- 20 475 € à la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour les projets 2018 de Point d'Orgue ;
- décide de conclure une convention d'objectifs 2018-2020 avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour le CIP Point d'Orgue, joint en annexe à la présente délibération ;
- approuve les termes du projet de convention joint en annexe à la présente délibération, à conclure avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour le CIP Point d'Orgue,
- approuve les termes des projets de conventions financières à conclure au titre de l'année 2018, jointes en annexes à la présente délibération, avec respectivement, la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue pour La Villa, la Communauté de Communes du Pays de Barr pour les Ateliers de la Seigneurie, la Communauté de Communes Hanau - La Petite Pierre pour le château de Lichtenberg, la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn et l'Association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt pour la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour Point d'Orgue ;
- approuve les modalités de versement des subventions pour l'année 2018, telles que définies dans chacune de ces conventions ;
- autorise son président à signer la convention d'objectifs 2018-2020 avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour le CIP Point d'Orgue ainsi que les différentes conventions financières, jointes en annexes à la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180709-lmc1118937-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/07/18